

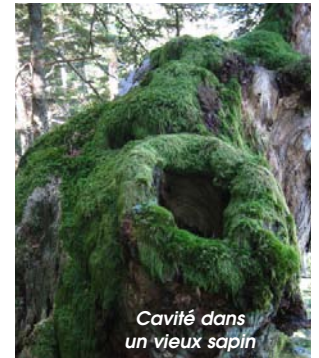
## VIEUX BOIS, MICRO-HABITATS ET BOIS MORT

**Dans les forêts gérées, les vieux arbres et le bois mort ont tendance à se raréfier : la sylviculture, en visant une valorisation économique du bois, raccourcit les cycles naturels et tronque notamment la dernière phase de vieillissement et de mortalité naturelle. En effet, les arbres morts, vieillissants ou à cavités, n'étant pas de qualité ou se dépréciant, ils sont souvent éliminés au cours des interventions. Pourtant, ces arbres participent au bon fonctionnement de l'écosystème forestier !**

### DE QUOI PARLE-T-ON ?

Certains arbres présentent un intérêt particulier pour la biodiversité forestière, notamment :

- **les arbres vivants abritant des micro-habitats** : cavité, blessure, branche morte, décollement d'écorce, etc. ;
- **les vieux arbres** (ou arbres sénescents), qui ont plus de chances d'abriter ces micro-habitats, et sont le support de certaines espèces particulières (voir ci-dessous) ;
- **le bois mort**, sous différentes formes (arbre mort entier ou chandelle, arbre tombé au sol, branche morte sur un arbre vivant, souche, purge, etc.).



E. LIBIS - CRPFN © CNPF

### DES AUXILIAIRES DU FORESTIER



E. LIBIS - CRPFN © CNPF

Le maintien de certains arbres vieux ou morts participe au fonctionnement de l'écosystème forestier, et favorise ainsi la résistance et la résilience des peuplements.

Certains **prédateurs des ravageurs** ont besoin de vieux arbres ou de bois mort : les chauves-souris pour s'abriter, certains insectes pour se reproduire, les mésanges pour nicher, etc. En les maintenant, on conserve une bonne capacité d'accueil pour ces espèces, et les équilibres sont plus faciles à conserver.

Conserver du bois mort participe à la **fertilité** du sol : le bois est décomposé et les éléments minéraux retournent progressivement dans le sol. Le bois mort retient également l'eau plus longtemps, ce qui participe au maintien d'une ambiance plus humide, profitable en été.

On peut également conserver des souches hautes ou des vieux arbres de faible valeur économique en bordure de cloisonnement (virages par exemple), pour protéger le reste du peuplement des blessures liées au débardage. Les arbres morts ne gênent plus leurs voisins et ils ont un intérêt économique limité, il n'est donc **pas coûteux de les conserver**. Les vieux arbres riches en micro-habitats ont généralement peu de valeur économique, mais certains arbres avec des micro-habitats placés haut sur le tronc peuvent être de bonne qualité.

### FAUNE ET FLORE ASSOCIÉES

Environ 1/4 de la biodiversité forestière dépendrait de ces arbres vieux ou morts. Il peut s'agir d'espèces qui se nourrissent directement du bois mort ou du bois déjà décomposé par d'autres organismes, ou d'espèces cavicoles (qui nichent dans des cavités). Les vieux arbres, de par leurs grandes branches, peuvent également accueillir certains rapaces qui y installent leur nid. Ils abritent aussi parfois des lichens spécifiques qui peuvent mettre plusieurs décennies pour s'installer sur un nouvel arbre.

Chaque espèce cible un type de bois mort ou de micro-habitats. Ainsi, il est judicieux de conserver une certaine variété. Par exemple, certaines espèces utilisent les cavités en haut du tronc, d'autres celles du pied. Certaines se reproduisent dans le terreau créé au fond d'une cavité, d'autres vont utiliser exclusivement des cavités remplies d'eau, etc. De même, il peut exister une spécificité pour l'essence, le diamètre ou le degré de décomposition du bois mort.



E. LIBIS - CRPFN © CNPF



Pic noir  
et ses petits

© René DIEZ

On trouve de nombreux oiseaux cavicoles en Normandie : les Pics (mar, noir, cendré), les Mésanges, la Sittelle torchepot, le Grimpereau des bois, les Chouettes, etc. Certains oiseaux comme les Pics creusent eux-mêmes leur loge. Une fois abandonnée, elle servira à d'autres espèces incapables de creuser le bois (chauves-souris, autres oiseaux, petits mammifères, etc.).

L'Autour des palombes quant à lui installe son nid dans des arbres assez grands pour lui offrir une plate-forme adaptée.

Certaines chauves-souris vivent dans des cavités ou sous une écorce décollée.

De très nombreux insectes sont liés au bois mort. La plupart sont d'illustres inconnus mais quelques-uns ont su attirer les projecteurs : pique-prune, lucane cerf-volant, grand capricorne...

Enfin, certains champignons ont besoin d'arbres morts sur pied, pour pouvoir diffuser leurs spores depuis une certaine hauteur.



Chez le Lucane cerf-volant,  
la larve se nourrit de bois mort

S. GAUDIN - CRPF CA © CNPF

## PRISE EN COMPTE DANS LA GESTION

Quelques conseils pour prendre en compte ces éléments dans la gestion forestière :

- **Pour le bois mort sur pied** (arbre entier ou chandelle), de faible valeur et ne gênant pas ses voisins, il est conseillé de le conserver en l'état. Pour des raisons de sécurité, notamment liées à la chute de branches, on évitera la proximité des chemins (distance au moins égale à la hauteur de l'arbre).
- **Pour le bois mort au sol**, en laissant sur place quelques chablis ou, lors des exploitations, les rémanents, les purges ou quelques souches hautes, on participe facilement à son maintien.
- **Pour les vieux arbres riches en micro-habitats et de faible valeur économique**, on peut en garder quelques-uns par hectare, de façon disséminée. Le choix pourra être fait avant la coupe si un martelage est réalisé, ou laissé à la discrétion de l'exploitant à qui on aura indiqué d'en conserver quelques-uns. En cas de coupe définitive, il est aussi possible de marquer quelques arbres à conserver, par exemple regroupés en bordure de parcelle pour ne pas gêner la coupe et les travaux à venir.
- **Pour les arbres abritant de façon certaine une espèce particulière** (loge de pic, grand nid de rapace, colonie de chauve-souris), il est important de les conserver et, si l'exploitation est indispensable, de la réaliser hors période de présence ou de reproduction de l'espèce. En effet, certaines espèces sont protégées, leur destruction ou leur dérangement intentionnel est alors interdit.
- Dans le cas de grandes propriétés, on peut aussi envisager de laisser une petite zone en îlot de sénescence (pas du tout exploitée), qui permettra avec le temps d'accumuler bois mort et micro-habitats.
- Enfin, maintenir une présence continue de ces éléments dans le temps permet aux espèces les plus sensibles de rester sur le secteur. En effet, en cas de disparition temporaire d'un type de micro-habitat, les espèces correspondantes ne reviennent pas du jour au lendemain quand leur habitat réapparaît.



Chandelle de hêtre

E. LIBIS - CRPF CA © CNPF

Idée reçue : « garder du bois mort va favoriser les ravageurs ». C'est FAUX ! En réalité **les espèces liées au bois mort ne peuvent pas attaquer le bois sain**, et inversement. La seule situation où il faut être vigilant, c'est en cas de fort dépérissement lié à un ravageur, notamment sur résineux (attaque de scolyte par exemple) : il est alors important d'extraire les arbres dépérissants et morts depuis moins d'un an (écorce adhérente), au-delà d'1 an il n'y a plus de risque.

### Zoom sur 2 outils du forestier :

L'indice de biodiversité potentielle (IBP), outil développé par le CNPF pour évaluer facilement les potentialités d'accueil de la biodiversité, intègre ces éléments via plusieurs critères : les très gros bois vivants, les arbres porteurs de micro-habitats et le bois mort au sol et sur pied.

Dans la certification PEFC, ces éléments sont aussi pris en compte, puisqu'il est demandé au propriétaire de conserver, par hectare, au moins un arbre mort + un arbre à cavité ou un très gros bois + du bois mort au sol.

### Pour en savoir plus, vous pouvez consulter :

- la page internet consacrée à l'IBP ([www.foretpriveefrancais.com/n/ibp-indice-de-biodiversite-potentielle/n:782](http://www.foretpriveefrancais.com/n/ibp-indice-de-biodiversite-potentielle/n:782)) ;
- le site de PEFC ([www.pefc-france.org/](http://www.pefc-france.org/)) ;
- le site internet du CRPF de Normandie ([www.crfp.fr](http://www.crfp.fr))

Fiche réalisée  
avec le soutien de :

